

**RAPPORT N° 02/4-21
au Conseil Municipal**

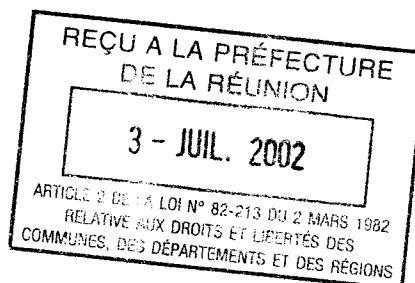
OBJET

**CESSION DE TERRAINS
(CLAIN Hervé / Chemin du Colorado / Montagne / BZ 35 p et 36 p)**

Je vous propose de vous prononcer sur le projet de cession des terrains communaux mentionnés en annexe et, en cas d'accord, de m'autoriser à intervenir dans l'acte correspondant.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**Pour le Maire absent
Dominique FOURNEL
2ème Adjoint**



DELIBERATION N° 02/4-21
du Conseil Municipal
en séance du samedi 22 juin 2002

OBJET

CESSION DE TERRAINS
(CLAIN Hervé / Chemin du Colorado / Montagne / BZ 35 p et 36 p)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 02/4-21 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Jean-Pierre FOURTOY, Conseiller Municipal, présenté au nom des Commissions 1° Aménagement du Territoire, et 2° Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A LA MAJORITE
(4 oppositions, dont 2 votes par procuration)

ARTICLE 1

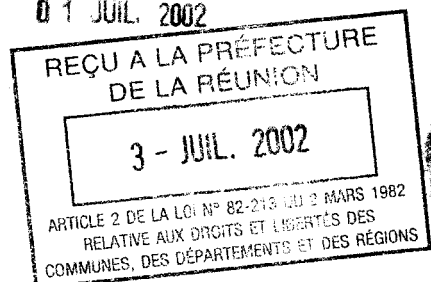
Approuve le projet de cession des terrains communaux mentionnés en annexe.

ARTICLE 2

Autorise le Maire à intervenir dans l'acte correspondant.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le

01 JUIL. 2002



Pour le Maire absent
Dominique FOURNEL
2ème Adjoint



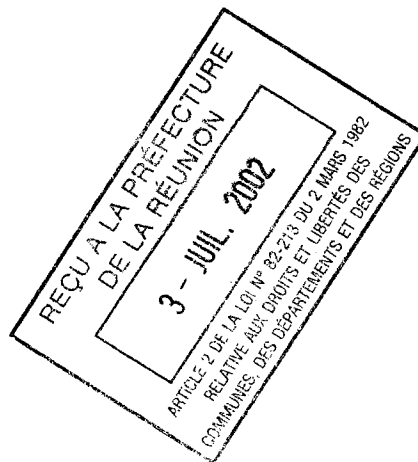
CESSION DE TERRAINS

1 / 1

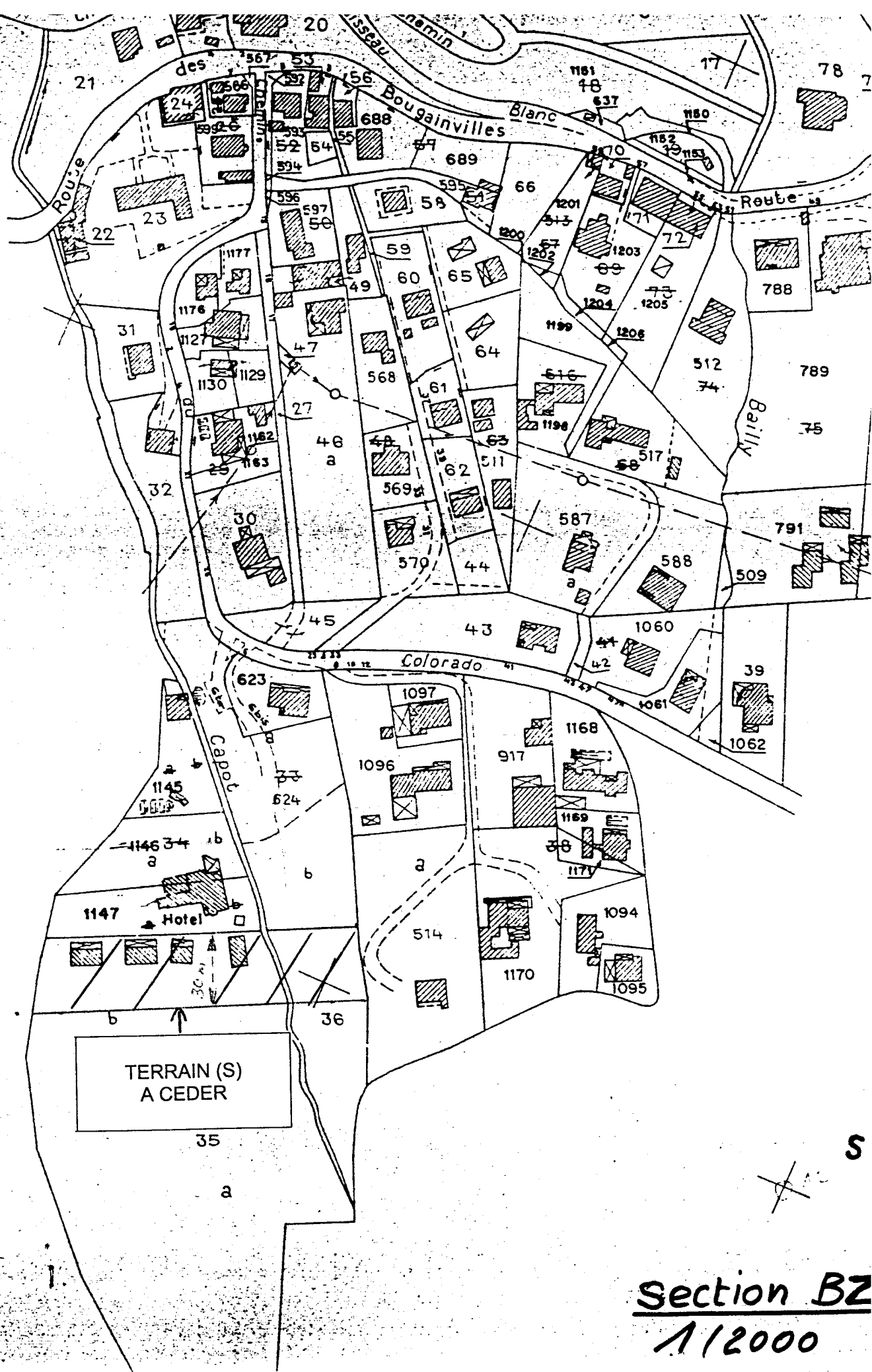
Référence cadastrale	Superficie	Situation	Acquéreur	Prix	Objet	Observation
BZ 35 p BZ 36 p	3 770 m ²	Chemin du Colorado Montagne	Hervé CLAIN	66 094,27 € (433 550 F)	Régularisation d'empiètement de l'hôtel-restaurant «Domaine des Jamroses»	Monsieur Hervé CLAIN sollicite également de la Commune l'acquisition du reliquat de la parcelle BZ 36.

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du samedi 22 juin 2002

Pour le Maire absent
Dominique FOURNEL
2ème Adjoint



SECTION CD



Brigade d'Evaluation Domaniale
Hôtel des Impôts de Saint Denis Ouest
1 Rue Champ Fleuri à Sainte Clotilde
BP 7015

AVIS DU DOMAINE

97701 Saint Denis Messag Cédex 9

Tel : (02 62) 48 69 31

CONTROLE DES OPERATIONS IMMOBILIERES SUR LA VALEUR VENALE

Références : N° dossier : VV 950-01 Evalueur : J-C LELIEVRE Dact: DOM7301.DOT

VENTE AMIABLE

1 Service consultant : Commune de SAINT DENIS

2 Date de la consultation : 11 septembre 2001

3 Opération soumise au contrôle (objet et but) :
Régularisation de l'empiètement de l'hôtel « Les Jamrosats »

4 Propriétaire : Commune de SAINT DENIS

5 Description sommaire de l'immeuble compris dans l'opération :
Commune de : SAINT DENIS - La Montagne
Parcelles cadastrées BZ 35p et BZ 36p, terrain bâti de 3 770m².

5a Urbanisme-Situation au plan d'aménagement-Zone de plan-C.O.S.-Servitudes_Etat du
sous sol-Elements particuliers de plus value et de moins value-Voies et réseaux divers :

- 1) parcelle BZ 35p
zone NAUa espace boisé classé, inconstructible
- 2) parcelle BZ 36p
ZAC de la Montagne, zone ZA du PAZ

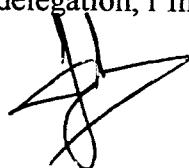
7 Situation locative :
Terrain estimé libre

9 Détermination de la valeur vénale actuelle :
Valeur du terrain avant aménagements : **377 000 F**

12 Observations particulières :
L'évaluation contenue dans le présent avis correspondant à la valeur vénale
actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération
n'était pas réalisée dans le délai *d'un an*

A Saint Denis le 18 septembre 2001

Le Directeur des Services Fiscaux
par délégation, l'Inspecteur



J-C LELIEVRE

